
MUNICIPALITE

COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL

P38 "Rue du Simplon" – Abattage et remplacement d'un arbre

Renens, le 23 août 2004

Un vénérable Cèdre bleu de l'Atlantique d'une soixantaine d'années régnait dans le jardin de la propriété de Monsieur Baatard, rue du Simplon 5B, et faisait l'objet d'un article du règlement du plan de quartier qui imposait son maintien.

Malgré une stature imposante de vingt-trois mètres de hauteur et un diamètre de fût de un mètre à sa base, la Municipalité, au vu unanime des deux rapports techniques d'entreprises spécialisées et de celui du chef jardinier communal, a dû à contre coeur donner l'autorisation d'abattre cet arbre, car son état sanitaire était des plus inquiétant.

En effet, deux grosses branches se sont cassées et les probabilités que d'autres ramures en fassent de même lors de chutes de neige ou de vents violents étaient très grandes. A noter que ce ne sont pas les travaux du chantier ouvert actuellement qui ont détérioré l'état racinaire de ce cèdre.

De plus, cette espèce, non indigène, ne recelait que peu de nourriture et les oiseaux ne prenaient que rarement refuge dans ses branches trop écartées, celles-ci ne représentant pas un abri suffisant.

En compensation, la Municipalité a exigé le remplacement de ce cèdre par un nouvel arbre d'une essence indigène et d'une hauteur de six mètres environ. Il sera planté lors des travaux d'aménagements extérieurs effectués à la fin du chantier en cours.

Nous vous rappelons que ce dernier verra la mise sur le marché de quarante-cinq logements répartis dans les deux bâtiments en construction.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique

Le Secrétaire

A.-M. Depoisier (L.S.)

J.-D. Leyvraz

This document was created with Win2PDF available at <http://www.daneprairie.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.